



Le bulletin

UNE ASSOCIATION DE DÉFENSE
DE L'ENVIRONNEMENT DANS VOTRE COMMUNE

Jun 2023

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

-Le CCDD de Chaville,
le point de vue de
Chaville
Environnement

-Pour que les forêts
nous protègent, il
nous faut les protéger
-Chauve-Souris et
gestion forestière

Brèves

-Soutien du Cr dit
agricole   Chaville
Environnement
-Coup de chaud sur les
animaux
-Conseil de lecture

Sorties/ v nements

- Sorties biodiversit 
des for ts avec l'IBP
- Forum des
associations
- Comit  de la for t
de Meudon

Le mot de la pr sidente

Vous vous souvenez de l' t  2022, pendant lequel nous avons suffoqu . Ce fut l' t  le plus chaud jamais enregistr  avec plusieurs  pisodes de canicule : la pire s cheresse depuis 500 ans. La s cheresse s'installe en France et nous ne sommes pas   l'abri d' tre soumis   des restrictions d'eau comme c'est d j  le cas depuis le 13 juin dans le nord, le sud de la France et une partie de la r gion parisienne. Le site [Propluvia](#), actualis  chaque jour, recense sur une carte nationale tous les arr t s de restriction d'eau pour l'ensemble des d partements. Chaville et ses environs ne sont pas  pargn s.

Les  tangs de Corot   Ville d'Avray, sont uniquement remplis par l'eau de pluie, et les ruissellements du bassin versant de la For t de Fausses Reposes plus quelques rigoles. Or ces  tangs alimentent le grand r servoir sur le domaine de Saint Cloud.



L' tang de Corot vid  de son eau pour alimenter
les jeux d'eau du domaine de Saint Cloud
  Luc Blanchard

Mais le niveau de l'eau des  tangs baisse dangereusement, ce qui a conduit   la protestation des associations locales (dont Site et Monuments) pour annuler les f tes de Saint Cloud. Nous venons d'apprendre que ces jeux d'eau,

pris s du public, sont maintenant annul s ; C'est une tr s bonne nouvelle ! Les p nuries d'eau repr sentent LE DEFI MAJEUR qu'il nous faut affronter ; l'heure est d'abord   lutter contre le gaspillage de l'eau potable, faire la chasse aux fuites et chercher   r utiliser l'eau pour des usages non potables (eaux de pluies, eaux grises issues des douches et lavabos, mais aussi eaux us es trait es). Le CESE (Conseil  conomique, social et environnemental) vient de publier un [avis](#) sur la gestion durable de l'eau, avec des pr conisations sur un spectre large. Ce sujet  tant d'une importance indiscutable, Chaville Environnement organise   Chaville, une conf rence d bat   l'automne sur ce sujet.

Bonne lecture !



Association agr e pour l'urbanisme
membre du conseil d'administration d'environnement 92

Association Chaville Environnement

si ge social :
17, rue de la brise, 92370 Chaville

Contact
chaville.environnement@gmail.com
06 14 40 59 57
<http://chaville.envir.free.fr>



Le Conseil Communal de Développement Durable de Chaville (CCDD) Le point de vue de Chaville Environnement



Le Conseil communal de développement durable (CC2D) est un organe consultatif non décisionnel. Il est chargé d'émettre des avis et des propositions en matière de développement durable, dans les domaines d'action de la municipalité. Il a été mis en place pour la première fois en 2009 par Mr Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville. Irène Nenner en a fait partie comme représentante de Chaville Environnement. L'existence même de cette instance consultative est une singularité dans le territoire de GPSO puisque il n'y a pas d'équivalent dans les 7 autres communes de l'agglomération.

Après les dernières élections municipales, Mr Guillet, avec la nouvelle équipe élue, a renouvelé sa composition depuis le 9 avril 2022 : deux co-présidents Lina Hamed et Laurent Schu, 22 membres à ce jour tous habitant Chaville avec souvent des compétences spécifiques ou une implication dans la vie communale à des titres divers. Notre association est représentée par Jacqueline Martin et Irène Nenner nommée Présidente d'honneur du CCDD. Depuis le 9 avril 2021, il se réunit périodiquement et ses travaux sont publiés sur le [site de la ville](#) .

Un bilan provisoire du CCDD depuis 2 ans

L'animation menée par Lina Hamed et Laurent Schu est incontestablement dynamique, très professionnelle et pleinement investie dans la mobilisation des membres et celles des Chavillois via des réflexions par groupes de travail, enquêtes, ateliers, séminaires internes avec des élus, et propositions d'actions. Dès la rentrée, des ateliers d'information et de sensibilisation auprès des Chavillois adultes et enfants sont prévus autour, entre autres, d'un café solidaire bas carbone.

Le fait que des élus participent régulièrement aux réunions du CCDD et rendent compte des décisions ou actions de la municipalité, après les propositions fournies par le CCDD, représente une avancée majeure dans les relations entre les Chavillois et les élus : on peut dire que le CCDD actuel contribue efficacement à la démocratie participative locale.

Les groupes de travail du CCDD

 <p>Projet Maneyrol</p>	} .	. Groupe Maneyrol : Cuisine centrale
 <p>Contribution PCAE Chaville</p>		

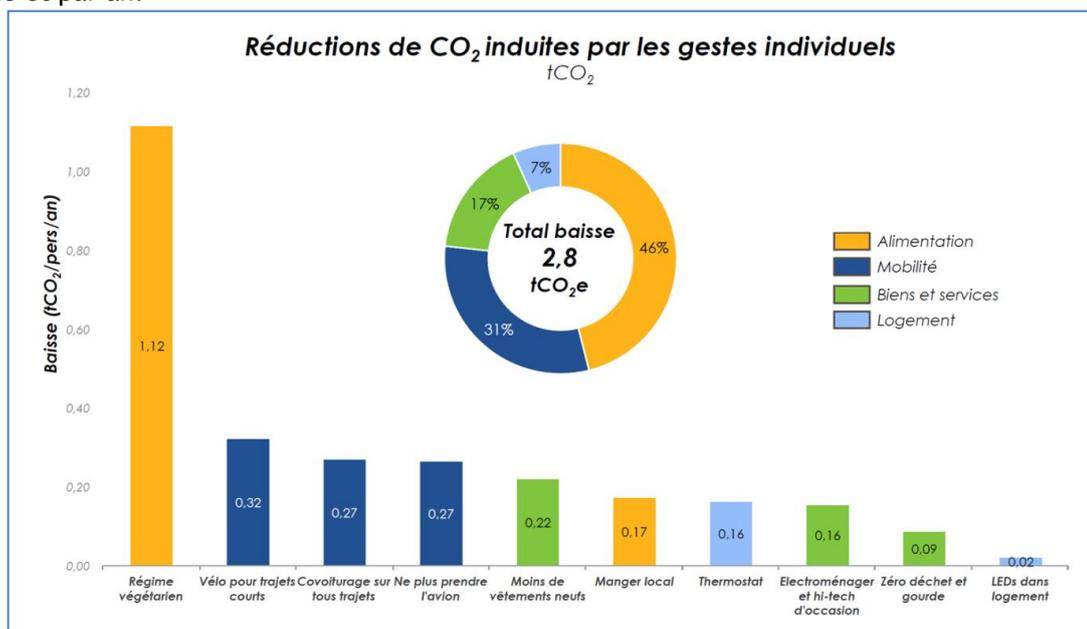
GES : Gaz à Effet de Serre

Focus sur le Plan Climat Communal

Le plan climat de Chaville a été lancé en mai 2023 avec une enquête auprès des Chavillois pour leur proposer de calculer leur empreinte carbone personnelle. Rappelons que l'empreinte carbone moyenne par habitant est de 11,5 tonnes d'équivalent CO₂ par an dans la Métropole Grand Paris (MGP). Or le diagnostic des émissions de GPSO, établi par habitant et par an est de 4,5 tonnes CO₂/an soit 4 fois plus faible que ceux de la MGP. Ces différences, dénoncées par Chaville Environnement et bien d'autres associations, montrent que le calcul de l'empreinte carbone de GPSO est très incomplet avec l'omission ou la sous-estimation des contributions relatives aux mouvements des citoyens vers les autres territoires et les importations de biens, marchandises et aliments. Espérons que pour le PLUi (Plan Local d'urbanisme intercommunal) de GPSO, qui doit être finalisé fin 2024, il y aura une réévaluation des chiffres pour apprécier tous les efforts que le territoire doit accomplir pour atteindre la neutralité carbone en 2050.



Sur le plan individuel, il est intéressant d'apprécier les efforts à faire pour diminuer son empreinte carbone (complète), sur les plans de l'alimentation, les modes de mobilité pour les déplacements et les voyages, le chauffage, la consommation d'énergie et les déchets : les unités sont en tonnes de CO₂ par personne et par an.



Actions de la mairie de Chaville, suite aux propositions du CCDD :

- Sur proposition du Groupe de Travail : Diminution des GES, la mairie a accepté en juin, de faire appel à un cabinet spécialisé pour établir le budget carbone de la ville (la méthode I4CE de l'Institut de l'Economie pour le Climat, a montré ses limites)
- Sur proposition du Groupe de Travail : Diminution des GES, pour introduire plus d'énergies renouvelables sur la commune, la mairie réalise l'installation de panneaux solaires photovoltaïques au stade Leo Lagrange via le [SIGEIF](#) (Service Public du Gaz, de l'Electricité et des Energies locales en Île-de-France), qui est présidé par notre maire J.-J. Guillet.
- Des pistes concrètes pour réduire son empreinte carbone individuelle (voir méthode pour obtenir son résultat personnel, à réaliser en 10mn sur le site de la ville)

Irène Nenner et jacqueline Martin

Pour que les forêts nous protègent, il nous faut les protéger

La forêt souffre du réchauffement climatique

Début juin, des articles alarmants sur nos forêts sont parus dans les journaux Libération du [1^{er} juin 2023](#) puis dans Le Monde du [8 juin 2023](#). Ces articles de fond alertent sur l'état grave des forêts françaises. Le 7 juin, l'académie des sciences a rendu public [son rapport](#) sur « les forêts françaises face au changement climatique », après deux ans de travail en commun avec les acteurs de la filière bois. Le mois dernier, le 2 mai 2023, l'assemblée nationale a aussi publié un [rapport d'information](#) sur *l'adaptation au changement climatique de la politique forestière et la restauration des milieux forestiers*.

Tous ces rapports convergent sur le constat que la forêt française se porte mal et trois raisons principales sont évoquées:

- les sécheresses de longue durée, les canicules, et les incendies ont provoqué un doublement de la mortalité des arbres
- les arbres affaiblis par le réchauffement climatique, résistent moins bien aux pathogènes (scolytes des épicéas, chalarose du frêne, encre du châtaignier, etc.)
- ces problèmes sont aggravés par les décisions d'augmenter les prélèvements pour alimenter la filière bois

En réponse à ces constats, deux approches s'opposent :

- Celle des professionnels du bois et des pouvoirs publics demande aux forestiers de couper davantage de bois pour alimenter la filière commerciale.
- Celle des associations environnementales au contraire leur demande de couper moins de bois, pensant que comme la saignée au temps de Molière n'était pas une bonne médecine, couper davantage de bois va accélérer le dépérissement de nos forêts.

Nous avons besoin de nos forêts, particulièrement en Île-de-France qui avec 1,7% des forêts françaises concentre 20% de la population du pays. Nous sommes tous concernés par la santé des forêts, autant ceux qui n'y mettent jamais les pieds que ceux qui y vont tous les jours.

Les services que la forêt nous rend, sont au centre des grands enjeux actuels : la beauté des paysages pour le bien-être et le ressourcement de la population, la lutte contre le réchauffement climatique en captant le CO₂ de l'atmosphère, la préservation de la biodiversité et la recharge des nappes phréatiques en attirant la pluie.



Les prélèvements de bois font aussi partie des enjeux sociétaux, mais ils s'opposent à tous les autres et ne doivent pas menacer la survie des forêts. La priorité pour nos forêts urbaines, reconnue à la fois par l'ONF et les associations environnementales, est bien l'accueil du public.

Le dialogue continue entre les associations et l'ONF

Par contre, la gestion durable pour le public diffère de la gestion vue par les gestionnaires forestiers. Le 4 avril dernier, lors [d'une réunion de concertation avec l'ONF](#), Chaville Environnement accompagné de France Nature Environnement, a rappelé les besoins sociétaux que nous attendons de la gestion de nos forêts. Nous avons émis des critiques sur ce que nous pensons être de la surexploitation (voir pétition « [Sauvons la forêt de Meudon](#) »). L'ONF nous a, comme d'habitude, expliqué ce qu'il fait et pourquoi. Cette concertation nous a permis de préciser nos divergences. Nous souhaitons que l'ONF ne fasse que le minimum pour sécuriser l'accès de la forêt au public qui est la fonction prioritaire. L'ONF dit que ce n'est pas possible car toutes les forêts y compris les forêts urbaines doivent être exploitées. Nos critiques portent aussi sur la multifonctionnalité qui n'est pas suffisamment respectée actuellement dans le sens d'une forêt accueillante, avec une gestion en faveur de la biodiversité, de la séquestration du carbone et du maintien des circuits de l'eau par les forêts.

L'ONF est d'accord pour continuer le dialogue. Nous espérons qu'il aboutira à une gestion durable et en particulier pour les forêts de Fausses-Reposes et Meudon très fréquentées car les plus proches de Paris.

Pour que les forêts protègent nos enfants et petits enfants, il nous faut protéger les forêts d'aujourd'hui.

Jean-Claude Denard

Chauve souris et Gestion forestière

Un colloque national a été organisé à Paris le 14 mars 2023 par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, l'Office National des Forêts et le Centre National de la Propriété Forestière. Ce colloque visait prioritairement les acteurs de la gestion forestière avec l'objectif **Concilier la conservation des chauves-souris et la gestion forestière**, mais comme il était ouvert à un large public, nous y avons participé. Voici les messages principaux à retenir et nos observations a posteriori :



Les chauves-souris et la forêt

La plupart des espèces de Chauves-souris d'Europe sont liées à la forêt. Certaines s'y déplacent pour chasser, d'autres y passent leur cycle de vie. Selon l'espèce considérée et sa relation avec le milieu boisé, l'enjeu est plus ou moins fort, les leviers d'action du forestier sont variés.

Incapables de créer elles-mêmes leurs abris, les chauves-souris dépendent des cavités naturelles ou artificielles, ces gîtes variant selon les espèces, les besoins et la période de l'année. Elles utilisent deux types de gîtes au cours de leur vie : ceux d'hivernation et ceux de reproduction. Entre ces deux périodes elles fréquentent des gîtes intermédiaires permettant à chaque animal de transiter tranquillement depuis les refuges hivernaux vers les colonies estivales. Elles utilisent aussi des lieux-reposoirs nocturnes et des refuges en cas d'intempéries.



La diversité des forêts favorise le développement d'habitats dont ceux dédiés à l'alimentation. Les gîtes de reproduction sont proches des zones de chasse, il faut nourrir les petits.

La forêt offre une variabilité de cavités portées par les arbres morts ou vivants, créés naturellement ou forés par les Pics. Les chênes appréciés des Pics Mar et des Pics Epeiche accueillent en leurs loges les Oreillards, les Murins de forêts qui aiment les fentes de bouleaux, les Pipistrelles, les écorces décollées, la Grande Noctule, les loges alignées sur les hêtres. Une majorité hiverne dans des cavités souterraines naturelles (caves, maisons, ponts, grottes) où la température est plus constante.



Ce sont les gîtes arboricoles qu'elles utilisent pour la reproduction. En effet, les forêts sont un milieu idéal pour ces animaux car les chauves-souris doivent rechercher une grande surface boisée avec nombre de possibilités pour chasser, se reproduire et hiverner.

Les Pics, pourvoyeurs de gîtes, sélectionnent les peuplements forestiers au moment de forer ; ils consomment des insectes saproxyliques. Un arbre mort près de leur site de nidification est un critère de choix, de plus une seule loge ne leur suffit pas car la femelle jette le mâle hors du nid, ce dernier devra forer à proximité pour surveiller son territoire. Les Chauves-souris sélectionnent les loges de pics (voir photo ci-contre), **il faut donc pour le forestier assurer le maintien d'arbres morts sur pied proches d'arbres vivants.**

Le changement de gîtes des chauves-souris : « fission-fusion »

Pour éviter les prédateurs, les reproductrices cherchent des loges situées haut dans les arbres mais toute la colonie ne peut y loger, elle va se diviser en petits groupes qui iront se loger dans des loges voisines ; les bouquets d'arbres ne sont pas toujours proches, les groupes s'éloignent, c'est la fission, jusqu'à plusieurs milliers de mètres parfois au risque de perte de sociabilité.

Avant son installation dans une loge, la femelle doit identifier l'ensemble des loges disponibles. La colonie se constitue en un ensemble de gîtes, qui peuvent accueillir plusieurs centaines d'individus. Les groupes se décomposent le soir et forment de nouveaux groupes le jour suivant, c'est la fusion.

Selon leur mode de déplacement les Chauves-souris sont classées en espèces de haut vol (volent au-dessus de la canopée), espèces planeuses (houppiers, sous-bois) et -espèces poursuiteuses (lisières, allées) ; Mais elles ne se font pas concurrence.

Les milieux aquatiques sont indispensables pour s'abreuver et pour fournir des insectes volants nocturnes ; ils doivent avoir des surfaces libres de végétation car la chauve-souris boit en volant.

Les milieux ouverts (clairières, allées de cloisonnement) sont utilisés par certaines espèces comme le Petit Murin. Pour en savoir plus, lire *Les Fantômes de la nuit* de Laurent Tillon (ACTES SUD) - 22 euros.



La gestion des forêts adaptée aux chauves-souris

La gestion appliquée aux forêts influence la qualité du milieu et la capacité d'accueil des colonies, mais le potentiel d'accueil dépend du contexte paysager global dans lequel elle s'intègre : étendue du massif, nombre de milieux propices. Si le massif est isolé la colonie y effectuera la majorité de ses activités.



Si le massif est isolé la colonie y effectuera la majorité de ses activités.

La réflexion autour de la gestion doit s'opérer au moment de la programmation des coupes ou des travaux. Il faut vérifier la continuité des habitats dans le temps et l'espace, assurer les continuités sylvicoles (TRAMES)

Les forestiers doivent mener la gestion forestière en prenant diverses précautions (voir carte ci-contre) :

- identifier les arbres à cavités (moins de 1% des chênes pédonculés de moins de 100 ans possède une cavité contre 50% des arbres âgés de 100 à 300 ans et 100% des arbres de plus de 400 ans), donc privilégier la production de gros bois et en préserver un certain nombre.
- installer des petits îlots de sénescence dispersés au cœur des parcelles séparés au maximum de 2 km
- favoriser la diversité des peuplements,
- préserver et entretenir les étendues d'eau,
- protéger les gîtes naturels, cavités, bâtiments-refuges,
- alerter face aux nouveaux dangers : parcs éoliens et photovoltaïques
- et surtout collectionner le maximum d'observations sur terrain.

Observations a posteriori de Chaville Environnement

On ne peut que se féliciter des recommandations destinées aux acteurs de la gestion forestière puisque ce sont celles qui permettent de faire de la forêt un écosystème riche de biodiversité. Nos activités associatives sur la découverte de la biodiversité avec l'Indice de biodiversité potentielle, ouvertes au public, vont évidemment dans ce sens. Mais pourtant on constate que les populations de chauves-souris diminuent fortement dans nos forêts depuis près de 30 ans et que la réalité de l'exploitation du bois par l'ONF ne semble pas la réalité du terrain.

Jacqueline Martin

Brèves

Le Crédit Agricole soutient une action pédagogique de Chaville Environnement



Le Crédit Agricole vient de nous accorder le 17 juin 2023, une somme de 2000 euros au titre d'une action mutualiste : notre action pédagogique sur la biodiversité des forêts destinée aux élèves de 5^{ème} du Collège Jean Moulin encadrés par plusieurs animateurs de l'association et coordonnés par Pascale Boguais. Il s'agit de concevoir et d'éditer un livret destiné aux élèves pour noter leurs observations sur les arbres, la végétation, le sol, les animaux etc..

Le bureau de Chaville Environnement remercie chaleureusement le conseil d'administration de la Caisse Locale de Sceaux et l'agence de Chaville-Viroflay.

Coup de chaud sur les animaux ! Que faire ?

Le manque d'eau fragilise les jeunes, tarit la production de lait des mères, empêche les oiseaux de laver leurs plumes, stresse les insectes...



Pour les oiseaux et insectes, choisissez des récipients peu profonds (2 à 3 cm) pour éviter qu'ils ne se noient. Déposez-y des cailloux, une brique, un bouchon en liège coupé en deux ou une petite branche pour que les abeilles ou oiseaux s'y posent en toute sécurité. Placez-les à l'ombre, sur un rebord de fenêtre, un balcon, ou tout endroit à l'abri des chats. Changez l'eau régulièrement (environ tous les 5 à 6 jours) pour éviter que les éventuels œufs de moustique terminent leur transformation.

Dans les jardins, pour les hérissons ou micromammifères, préférez un récipient lourd et semi-enterré pour éviter que les animaux ne le renversent en buvant.

Manque d'eau : pensez à poser une bassine ou arrosoir proche de l'évier pour récupérer l'eau que vous faites couler en attendant qu'elle soit chaude... elle servira à arroser les plantes.

Protégez les vers de terre en leur offrant un peu d'humidité. Paillez les contours des plantes et la terre. Si vous n'avez pas de paille, gardez vos cartons de pizzas ou de déménagement, découpez en lanières les parties sans encre et après avoir arrosé les plantes, déposez le carton trempé recouvert de tontes de gazons, écorces etc...(Extraits magazine Goupil, association Aspas).

Nicole Sanouillet

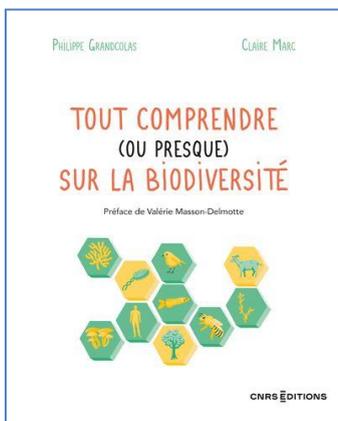
Conseil de lecture : Tout comprendre (ou presque) sur la biodiversité »

Nous abordons la 6^{ème} crise d'extinction de masse mais la biodiversité est un sujet bien moins souvent abordé que le changement climatique. Pourtant les deux enjeux climat et biodiversité ont partie liée. Mais pas seulement, et la deuxième doit faire face à des problématiques qui lui sont propres, et dans lequel le climat ne joue aucun rôle : artificialisation des sols, pollutions des eaux, fragmentation des milieux naturels ; etc....

Pour mieux comprendre la biodiversité, et mieux la protéger, les scientifiques apportent ici des réponses claires à des questions essentielles :

Quels services la biodiversité nous rend-elle ? Quels rôles jouent les micro-organismes dans la santé des animaux et des sols ? A quelle vitesse tout cela évolue-t-il ? Qu'est ce qui fait disparaître une espèce ? Et d'ailleurs, comment sait-on si une espèce est ou non en voie de disparition ? Quelles sont les conséquences, à moyen et long terme ? Et ... que peut-on faire ?

Philippe Grandcolas et Claire Marc, CNRS éditions 2023 - 18 euros





Inscriptions : [ici](#) ou sur demande 0614405957



Invitation de Mr Michel Béal et Mr Denis Larghero, maire
de Meudon

Comité de la forêt de Meudon
Le 5 juillet à 17h,

Mairie de Meudon
Salle du conseil, 6, avenue le Corbellier, Meudon

Inscription : catherine.parmenier@onf.fr



⋮ ⋮ ⋮ ⋮ ⋮